



Procès-verbal

Bureau Directeur du 11 février 2016

Présents : DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SCARSI Claude.

Présents en audio/visioconférence : MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLAND Véronique, VILLEPREUX Brigitte

Invités : JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : BETTENFELD Jacques, BERNAT-SALLES Philippe, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 16 h 45 depuis le siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance en consultation électronique du 4 février 2016.

Le bureau directeur est informé par Alain JOURDAN des résultats de la consultation sur le renouvellement du fournisseur des ballons de la LFH, le contrat en cours avec Select venant à échéance au 30 juin 2016. Il indique qu'il y a eu un procès-verbal de la commission d'appel d'offres constatant l'absence de retour de partenaires potentiels. Nodjialem MYARO donne des éléments de contexte pour expliquer cette absence de retour. En conséquence, des négociations de gré à gré vont se poursuivre.

Joël DELPLANQUE informe le bureau directeur de la diffusion du Tournoi de qualification olympique organisé à Metz, par Eurosport.

Le bureau directeur valide à l'unanimité la mise à jour du cahier des charges de l'assemblée générale 2016. S'agissant de l'assemblée électorale de 2017, le bureau directeur s'interroge sur le maintien de la localisation de cette assemblée sur Paris et poursuit ses réflexions.

Le bureau directeur est informé de l'organisation prévue pour l'anniversaire de Centrale Hand, le 25 mars 2016 à Angers et Sainte Gemmes sur Loire en amont de la Coupe de la Ligue féminine organisée le weekend du 26 et 27 mars 2016 à Trélazé (49) en Pays de la Loire.

A la demande de Nodjialem MYARO et en cohérence avec les réflexions actuelles autour de la mutualisation des stratégies marketing LFH et équipe de France féminine, le bureau directeur valide qu'Aurélien REMY puisse être associé aux discussions relatives au marketing qui touche à l'Equipe de France A féminine.

Après les indications fournies par Jean-Pierre FEUILLAN, le bureau directeur valide à l'unanimité la candidature de la ligue Côte d'Azur (site de Toulon) pour la rencontre France/Hongrie masculin amical qui aura lieu le 9 avril 2016 et celle de la ligue de Picardie (site de Beauvais) pour la rencontre France/Suisse féminine de juin 2016 qualificatif pour l'Euro de décembre 2016.

Joël DELPLANQUE fait part à Alain JOURDAN de son souhait d'une réunion du bureau directeur avec la DTN pour faire le point sur tous les aspects : formation, développement, filière, après l'assemblée générale de Nancy, à une date qui reste à déterminer.

Claude SCARSI fait un point sur la centrale d'achat Central-hand. A la fin du 1^{er} exercice, le chiffre d'affaire hors taxe se situe à 1,537M€ (au-delà des chiffres prévisionnels) avec une trésorerie plus confortable. Pour répondre au Président, il indique que la fédération et les ligues sont les clients qui utilisent le plus les services de la Centrale. S'agissant des tarifs, Claude SCARSI souligne que des efforts ont été faits et restent à poursuivre.

Concernant l'opération « tee-shirts Mondial 2017 », Alain KOUBI donne les chiffres des ventes et précise les perspectives, qui au bout du compte devraient atteindre les 100 000 unités vendues.

Par ailleurs, le bureau directeur débat de la stratégie concernant les points à améliorer. Claude SCARSI précise que ces points seront repris lors de la réunion prévue avec Denis TOURNEUX le 12 février 2016 sur ces questions et celles relatives au budget.

Le bureau directeur réaffirme que la centrale est un élément majeur de la fédération pour son développement et sa communication avec comme objectif majeur l'intérêt des clubs. Il est rappelé que l'investissement fédéral dans la centrale est de 265K€ (65K€ dans la SAS à sa création et 200K€ en apport en compte courant pour la constitution du stock).

Alain KOUBI commente le « réalisé 2015 » et propose en première analyse d'affecter l'intégralité du résultat au fonds dédié des Equipes de France. Le bureau directeur valide à l'unanimité cette proposition compte-tenu des enjeux de 2016 autour de nos équipes de France.

Alain KOUBI développe ensuite le budget prévisionnel 2016 et ses différentes composantes transmises en amont aux membres du bureau directeur. Claude SCARSI explique pourquoi le budget prévisionnel est actuellement déficitaire de 806K€ eu égard aux options retenues concernant les différents budgets (médaille d'or Olympique pour les masculins, bronze Olympique et Euro pour les féminines). Il donne des pistes aux membres du bureau directeur pour équilibrer ce budget. Le bureau directeur décide de réduire le budget du Développement (compte tenu des investissements dans le Roadshow du Mondial 2017) et de maintenir les hypothèses concernant les trois médailles des équipes de France. D'éventuelles modifications pourront être revues après les assises du handball professionnel féminin.

Alain KOUBI et Claude SCARSI proposent d'équilibrer le budget par une reprise sur le fonds dédié des équipes de France.

Concernant les besoins en ressources humaines et après débat, le bureau directeur valide trois créations de postes (un au service comptable, un au service informatique et un pour l'IFFE-DTN).

Il sursoit au poste de documentaliste en demandant l'expertise d'une prestation externalisée et sursoit également au poste sur la FOAD en attendant le lancement des actions liées au plan citoyen.

Alain KOUBI propose au bureau directeur les différentes hypothèses envisagées pour la révision des tarifs des licences qui feront l'objet de discussions dans les prochaines semaines avec un aboutissement programmé au conseil d'administration du 11 mars pour présentation à la validation de l'assemblée générale de Nancy.

Joël DELPLANQUE propose de missionner Marie-Albert DUFFAIT sur la préfiguration du pacte de développement pluriannuel qu'il s'agira de présenter à l'assemblée générale fédérale de mars 2017. Il s'agit de revoir l'allocation de nos moyens financiers et humains de façon globale et conventionnelle avec les territoires. L'objectif est de s'assurer que toutes les parties prenantes, ligue et comités, sont bien en phases territorialement avec le projet de développement fédéral sur la base des 4 schémas actuels : le renouvellement de l'élite avec le financement des pôles, la formation en lien avec l'IFFE, le développement et la communication grâce à un calendrier d'événements répartis sur toute l'année

Le bureau directeur à l'unanimité valide cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance de ce bureau directeur à 18h40.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général